



SYNDICAT D'AMÉLIORATIONS FONCIÈRES DE COURTÉTELLE

Procès-verbal décisionnel de l'assemblée générale de la communauté de gestion forestière « Noir Bois – Chételay »

Date : 28 mars 2018 (Présidence M. Nicolas Lovy)

La séance a été convoquée par la lettre du 22 février 2018 aux propriétaires.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Ouverture et salutations (N. Lovy, président du SAF)
2. Information concernant le dépôt public des servitudes (bureau Eschmann)
3. Approbation de l'annexe au règlement d'entretien des chemins (Ecoeng, bureau Eschmann et J-U Furrer)
4. Approbation des directives de gestion (Ecoeng, M. Mahon)
5. Information sur le décompte final du projet de desserte forestière et facturation aux propriétaires (Ecoeng, N.Lovy)
6. Divers

Point 1 : Ouverture et salutations

M. Nicolas Lovy, président du SAF salue les personnes présentes, particulièrement les intervenants de ce soir, MM. Furrer et Mahon ainsi que le bureau EcoEng représenté par M. Ferrario et le bureau Eschmann représenté par M. Studer.

M. Nicolas Lovy annonce que M. Socchi et Mme Parrat se sont excusés.

20 propriétaires sont présents ainsi que le comité de la communauté de gestion.

Deux scrutateurs sont désignés : Jean-Pierre Kaufmann et Bernard Queloz

Point 2 : Information concernant le dépôt public des servitudes (bureau Eschmann)

M. Studer présente le dépôt public des servitudes. La présentation est en annexe au document.

Point 3 : Approbation de l'annexe au règlement d'entretien des chemins (Ecoeng, et J-U Furrer)

Introduction de M. Furrer

M. Ferrario présente l'annexe au règlement d'entretien. La présentation est en annexe au document.

Après quelques questions, l'annexe au règlement d'entretien des chemins est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

M. Furrer souligne que des éventuelles modifications formelles de petite importance pourront être demandées par les communes mais qui n'auront pas d'influence sur le document dans son ensemble.

Point 4 : Approbation des directives de gestion (Ecoeng, M. Mahon)

M. Mahon présente les lignes directrices de gestion. La présentation est en annexe au document.

Après quelques questions, les lignes directrices sont approuvées à l'unanimité des personnes présentes.

Point 5 : Information sur le décompte final du projet de desserte forestière et facturation aux propriétaires (Ecoeng, N.Lovy)

M. Ferrario donne quelques informations sur l'état actuel des décomptes du projet. Les chiffres présentés sont encore provisoires et peuvent encore légèrement évoluer (variation de 2-3%) en fonction des futurs événements (éventuelles oppositions au dépôt public des servitudes, travaux et honoraires complémentaires).

La présentation est en annexe au document.

Le projet sera bouclé en 2018 et les propriétaires recevront le décompte final avec le solde à verser (après déductions de la vente des bois).

M. Furrer informe que si les propriétaires constatent des dégâts aux ouvrages, ils sont priés de contacter le garde forestier ou le comité dans les plus brefs délais. Autrement les frais relatifs à des réparations ne pourront plus être intégrés dans le projet et bénéficier des subventions.

Point 10 : Divers

Pas de remarques au PV de la dernière assemblée.

Discours du président Othmar Fringeli du comité de la communauté de gestion qui informe sur les activités future et sur l'ouverture d'un compte courant pour le versement des cotisations liées à l'entretien. Il prie les membres présents de communiquer au comité les adresses mail, afin de faciliter la communication d'information.

L'assemblée est close par M. Nicolas Lovy à 21.20 heures.

Pour le PV :
Bureau EcoEng SA : Federico Ferrario

Porrentruy, le 29 mars 2018